

ATTESTATION SUR L'HONNEUR – RETOUR A L'ECOLE

Je vous rappelle la procédure officielle : en cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre. Les symptômes évocateurs sont la survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants : infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexpliquée, douleur musculaire inexpliquée, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, altération de l'état général.

Pour un enfant qui présente un de ces symptômes ou un peu de fièvre, il est donc impératif de consulter un médecin avant le retour à l'école.

En cas d'absence de votre enfant, voici l'attestation à remplir impérativement et à remettre à l'enseignant dès le retour de l'enfant à l'école.

Je, soussigné(e)

parent ou représentant légal de :

atteste sur l'honneur que :

- ☐ mon enfant ne présentait pas de signes évocateurs de la Covid-19
- ☐ un médecin a été consulté et il n'a pas prescrit de test Covid
- ☐ un test PCR a été réalisé et le résultat du test est négatif

Signature des parents :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR – RETOUR A L'ECOLE

Je vous rappelle la procédure officielle : en cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre. Les symptômes évocateurs sont la survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants : infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexpliquée, douleur musculaire inexpliquée, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, altération de l'état général.

Pour un enfant qui présente un de ces symptômes ou un peu de fièvre, il est donc impératif de consulter un médecin avant le retour à l'école.

En cas d'absence de votre enfant, voici l'attestation à remplir impérativement et à remettre à l'enseignant dès le retour de l'enfant à l'école.

Je, soussigné(e)

parent ou représentant légal de :

atteste sur l'honneur que :

- ☐ mon enfant ne présentait pas de signes évocateurs de la Covid-19
- ☐ un médecin a été consulté et il n'a pas prescrit de test Covid
- ☐ un test PCR a été réalisé et le résultat du test est négatif

Signature des parents :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR – RETOUR A L'ECOLE

Je vous rappelle la procédure officielle : en cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre. Les symptômes évocateurs sont la survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants : infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexpliquée, douleur musculaire inexpliquée, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, altération de l'état général.

Pour un enfant qui présente un de ces symptômes ou un peu de fièvre, il est donc impératif de consulter un médecin avant le retour à l'école.

En cas d'absence de votre enfant, voici l'attestation à remplir impérativement et à remettre à l'enseignant dès le retour de l'enfant à l'école.

Je, soussigné(e)

parent ou représentant légal de :

atteste sur l'honneur que :

- ☐ mon enfant ne présentait pas de signes évocateurs de la Covid-19
- ☐ un médecin a été consulté et il n'a pas prescrit de test Covid
- ☐ un test PCR a été réalisé et le résultat du test est négatif

Signature des parents :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR – RETOUR A L'ECOLE

Je vous rappelle la procédure officielle : en cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre. Les symptômes évocateurs sont la survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants : infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexpliquée, douleur musculaire inexpliquée, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, altération de l'état général.

Pour un enfant qui présente un de ces symptômes ou un peu de fièvre, il est donc impératif de consulter un médecin avant le retour à l'école.

En cas d'absence de votre enfant, voici l'attestation à remplir impérativement et à remettre à l'enseignant dès le retour de l'enfant à l'école.

Je, soussigné(e)

parent ou représentant légal de :

atteste sur l'honneur que :

- ☐ mon enfant ne présentait pas de signes évocateurs de la Covid-19
- ☐ un médecin a été consulté et il n'a pas prescrit de test Covid
- ☐ un test PCR a été réalisé et le résultat du test est négatif

Signature des parents :